



Laguna

Type

S/Chapitre

X56

X

83

83 EVOLUTIONS ELECTRIQUES LAGUNA PHASE II

Autres sous-chapitres concernés :

85

86

- Moteur : XXX
- Boîte de vitesses : XXX

Document de base : M.R. 307
N.T. 3003A

Cette note traite des évolutions électriques apparues sur Laguna :

- régulateur de vitesse,
- Boîtier de défaillance de lampes,
- messages synthèse de parole,
- antenne sérigraphiée,
- essuie-vitre avant.

"Les Méthodes de Réparation prescrites par le constructeur, dans ce présent document, sont établies en fonction des spécifications techniques en vigueur à la date d'établissement du document.

Elles sont susceptibles de modifications en cas de changements apportés par le constructeur à la fabrication des différents organes et accessoires des véhicules de sa marque".

Tous les droits d'auteur sont réservés à Renault.

La reproduction ou la traduction même partielle du présent document ainsi que l'utilisation du système de numérotage de référence des pièces de rechange sont interdites sans l'autorisation écrite et préalable de Renault.

BOITIER ELECTRONIQUE DU REGULATEUR DE VITESSE (Sauf véhicules avec moteur F9Q 717)

Le boîtier électronique du régulateur de vitesse a changé de place. Il est désormais situé sur le support de colonne de direction. Pour y accéder, déposer le tableau de bord.

PARTICULARITES DES VEHICULES EQUIPES DU MOTEUR F9Q 717

Sur ces véhicules, le régulateur de vitesse est piloté par le calculateur d'injection. Le boîtier électronique du système, le groupe électropompe et le poumon ont donc été supprimés.

Le fonctionnement du système reste inchangé. Pour le diagnostic, voir la note technique du moteur F9Q correspondante (intégré dans le diagnostic injection).

NOMENCLATURE

- 118 Calculateur ABS
- 119 Calculateur transmission automatique
- 120 Calculateur d'injection
- 160 Contacteur de stop
- 225 Prise diagnostic
- 241 + Eclairage
- 260 Boîtier fusibles
- 331 Commande régulateur de vitesse sur volant
- 530 Contacteur de stop régulateur de vitesse
- 531 Contacteur d'embrayage régulateur de vitesse (sauf transmission automatique)
- 627 Marche / Arrêt régulateur de vitesse
- * Shunt sur transmission automatique

BOITIER DE DEFAILLANCE DES LAMPES

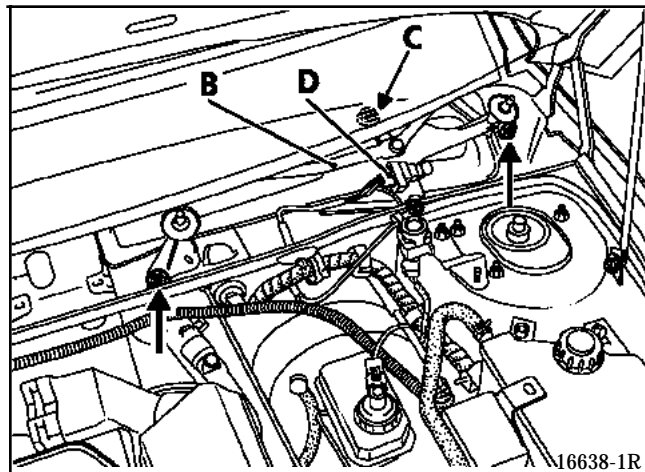
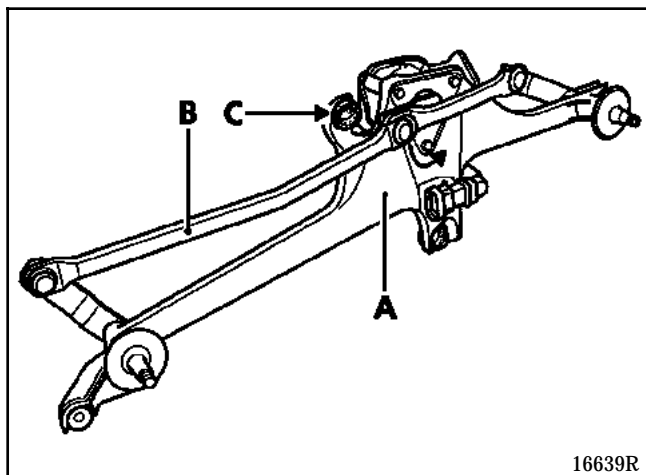
Le boîtier électronique de défaillance des lampes a changé de place. Il est désormais fixé sur la partie arrière du boîtier interconnexion habitacle.

MESSAGE SYNTHESE DE PAROLE

Les messages "attention éviter freinage brusque" et "ABS hors service" ont été supprimés.

La platine (A) du mécanisme d'essuie-vitre a été modifiée.

Il est désormais nécessaire de déplacer légèrement la biellette (B) pour atteindre le point de fixation (C).



Dégager le mécanisme du point de fixation (C) et le déposer sans forcer sur le bas du pare-brise.

DEPOSE

S'assurer que le moteur d'essuie-vitre est à l'arrêt fixe.

Débrancher la batterie.

Repérer la position des porte-raclettes.

NOTA : deux repères constitués chacun de trois points alignés sont réalisés sur la partie inférieure de la sérigraphie du pare-brise. Ils permettent de reposer les porte-raclettes dans leur position de repos.

Capot moteur ouvert, déposer :

- les porte-raclettes à l'aide de l'outil **Elé. 1294-01**,
- la grille d'auvent et son joint.

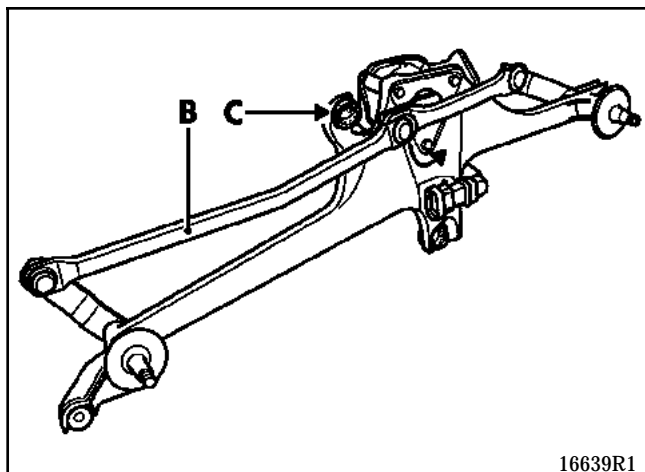
Débrancher le connecteur (D).

Tourner le moteur à la main de façon à déplacer la biellette (B) pour accéder à l'écrou (C).

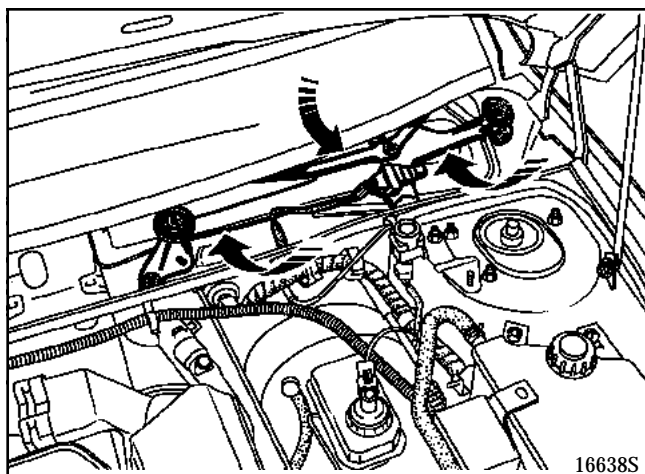
Déposer les vis et l'écrou de fixation du mécanisme.

REPOSE

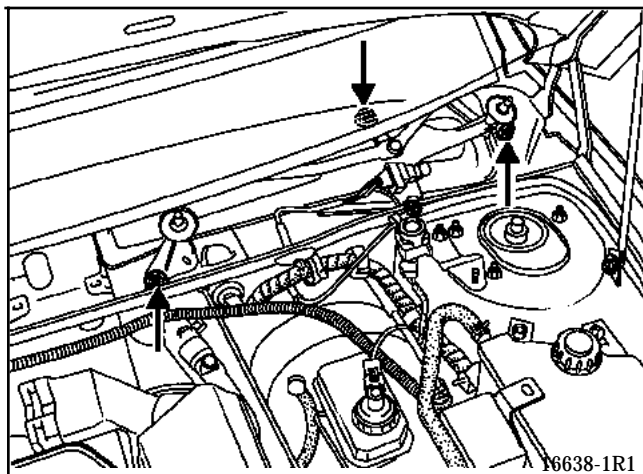
Pour faciliter la mise en place du mécanisme et de la fixation (C), tourner le moteur à la main de façon à déplacer la biellette (B).



Repositionner le mécanisme sur le véhicule sans forcer sur le bas du pare-brise.



Fixer le mécanisme sur le véhicule.



Rebrancher le connecteur électrique du moteur et la batterie.

Reposer la grille d'auvent et son joint après avoir rebranché le tuyau de lave-vitre.

Nettoyer les cannelures des axes des deux porte-raclettes à l'aide d'une brosse métallique.

ATTENTION : remettre le moteur d'essuie-vitre en position arrêt fixe avant de reposer les porte-raclettes.

Reposer les porte-raclettes en plaçant les balais sur les repères réalisés lors de la dépose.

Remettre des écrous neufs et les serrer au couple de **20 N.m (±15%)** à l'aide d'une clé dynamométrique.

ANTENNE SERIGRAPHIEE

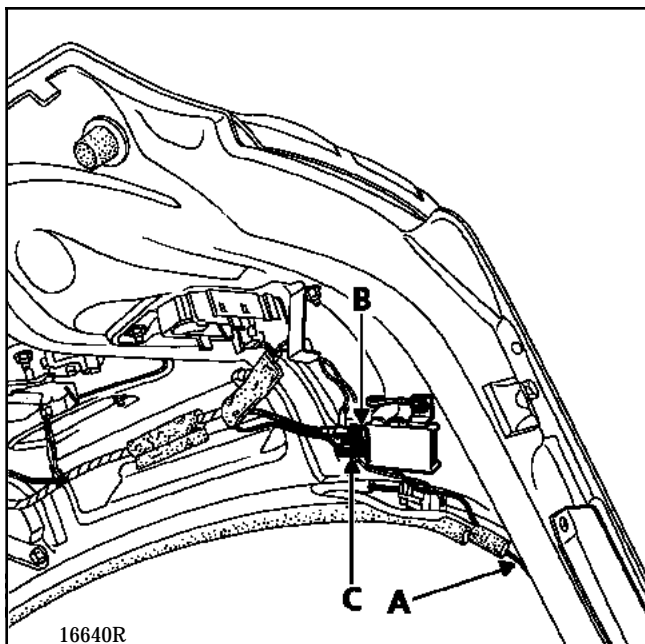
L'antenne de pavillon de ces véhicules a été remplacée par une antenne sérigraphiée située :

- dans le bas de la lunette arrière sur les berlines,
- sur la vitre de custode arrière gauche sur les Breaks.

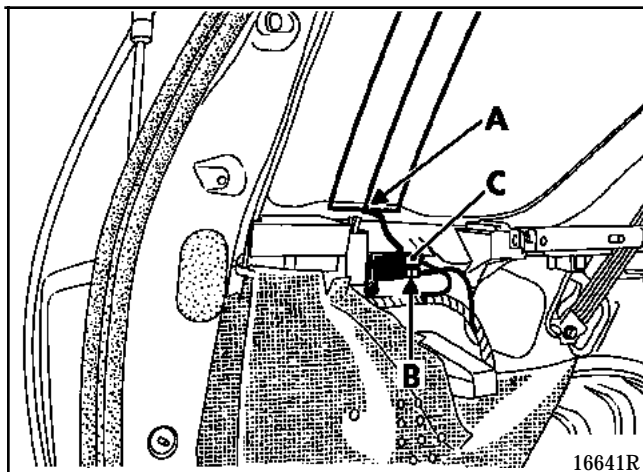
Ce système nécessite un amplificateur alimenté par la radio du véhicule pour fonctionner correctement.

Cet amplificateur est situé :

- sous la garniture du hayon sur les Berlines,



- sous la garniture arrière gauche du coffre sur les Breaks.



BRANCHEMENT

- Le coaxial côté vitre est clipsé (A).
- Le coaxial côté amplificateur est verrouillé par la partie annelée du connecteur (B). Pour le débrancher, pousser la partie annelée.
- L'alimentation de l'amplificateur (C) est assurée par la radio lors de sa mise en marche.